Parc éolien de Ty Nevez Mouric

Parc éolien Le Gollot à Pont-Melvez

Édito

ERIC L'HOTELIER

En charge du projet éolien de Ty Nevez Mouric pour EDPR

Le projet éolien Ty nevez Mouric, autorisé en juin 2019, va débuter sa construction en septembre 2021. Les études préalables sont terminées et les travaux de raccordement au reseau sont en cours, préparant sereinement le début du chantier,

Le chantier va s'étaler sur environ 10 mois, Il commencera avec les travaux de voiries et de terrassement, puis de réalisation des fondations entre octobre et décembre 2021 et s'achèvera avec la livraison des machines et leur montage début 2022. La mise en service du parc éolien est prévue au printemps prochain.

Cette première lettre info chantier vous offre un aperçu et des explications sur la préparation du chantier et les étapes à venir. Elle sera suivie par trois autres lettres d'information rythmant le chantier et précisant les éléments marquants.

Bonne lecture et à bientôt !

5
éoliennes VESTAS
d'une puissance unitaire
de 4,2 MW

2
communes concernées :
Bourbriac et Pont-Melvez

24 500
personnes alimentés en
électricité propre en usage
domestique

Historique du parc éolien

Le projet a été initié par la société EDP Renewables en 2014.

À la suite des études de faisabilité, réalisées de 2015 à 2016, **un dossier de demande a été déposé auprès de la préfecture** des Côtes-d'Armor. À la suite d'une enquête publique favorable**, le préfet a délivré l'autorisation environnementale pour la construction du parc éolien en juin 2019** sur les communes de Bourbriac et Pont-Melvez.

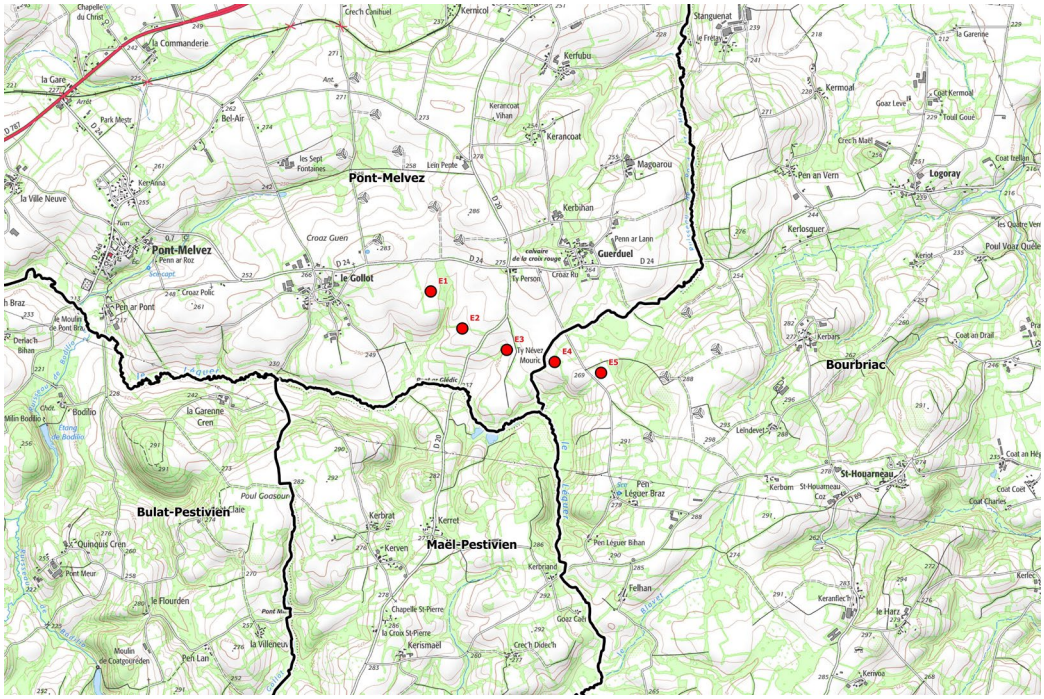

Localisation des éoliennes du parc éolien de Ty Nevez Mouric. Source : EDPR

Caractéristiques des éoliennes

Le parc de Ty Nevez Mouric est composé de **5 éoliennes de type Vestas V117** d'une puissance nominale de 4,2 MW. **Cette puissance unitaire permet d'alimenter 24 500 personnes** en électricité pour un usage domestique lorsque l'éolienne produit à son maximum.

Á SAVOIR **Le seuil de déclenchement pour une éolienne se situe entre 3 m/s, soit 10 km/h, et 25 m/s, soit 90 km/h. Cette vitesse est mesurée par l'anémomètre placé à son sommet.**

150 m
Hauteur totale en bout de pales

117 m
Diamètre du rotor

91,5 m
Hauteur de la nacelle

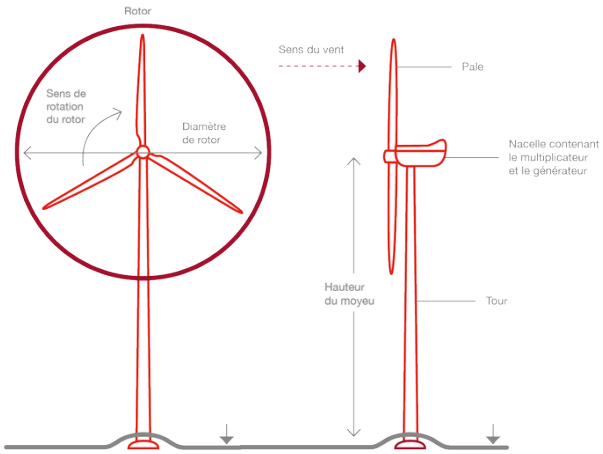

Visite scolaire d'un parc éolien. Source : EDPR

Les phases préparatoires de la construction

Foreuse pour les études géotechniques. Source : AdobeStock

Des études géotechniques réalisées en avril 2020

Durant plusieurs jours, la société Alios a procédé aux études géotechniques sur les implantations des futures éoliennes

Ces études ont permis de déterminer la nature du sol et sa composition afin de **dimensionner de manière précise les fondations** des futures éoliennes.

Au-delà de la nature du sol et des fondations associées, c'est également le poids de remblais qui assure la stabilité maximale de l'éolienne.

Les études géotechniques, un travail indispensable

Les études géotechniques ont pour principal objet les **études de sol pour la construction d'ouvrages** (pavillons, immeubles, voiries, ouvrages d'art...) et, dans notre cas, la définition des fondations des éoliennes prévues.

Plusieurs forages ont été réalisés sur la surface prévue pour l'installation des éoliennes par une foreuse spécifique calibrée. La profondeur des forages est comprise entre 3 et 30 mètres.

Un chantier réunit de nombreuses expertises. Source : EDPR

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les aménagements des accès au chantier

L'ouverture du chantier aura lieu en septembre 2021.

La première étape du chantier proprement dit sera de réaliser **le terrassement des voiries qui correspond à l'aménagement des chemins** afin de permettre l'accès au chantier aux engins de construction.

Jusqu'à la fin du chantier, **la circulation pourra être perturbée ponctuellement sur la RD 24** entre le Gollot et Guerduel **et sur la RD 20** en direction de Maël Pestivien.

Des panneaux d'information seront installés les jours précédents les travaux afin d'informer la population de l'intervention des équipes de construction.

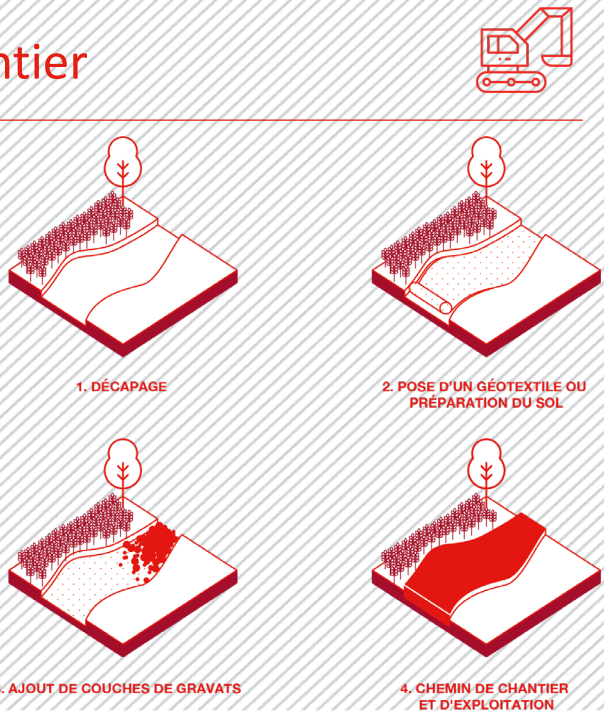

L'environnement, la santé et la sécurité au cœur des préoccupations d'EDPR

EDPR s'assure, tout au long du chantier, puis durant l'exploitation du parc éolien, du respect de l'environnement, de la santé et de la sécurité de ses équipes. Une présence sur site plusieurs jours par semaine et des inspections régulières sont menées par **des entreprises expertes qui s'assurent du respect de nos exigences, de la réglementation et de l'absence d'impact du chantier.**

Segula Technologies assure le suivi des normes d'hygiène et de sécurité sur le terrain et Synergis Environnement réalise le suivi environnemental du chantier.

APPLIQUER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ CHANTIER

- **Casque, chaussures de sécurité et gilet haute visibilité** et autres équipements si nécessaire
- **Le chantier doit rester fermé** et restreint
- **Rester à distance des opérations de levage**
- **Aucun raccourci sur les procédures** de sécurité !

TRIER ET VALORISER SES DÉCHETS

- **Trier les déchets** sur site et à la base vie
- **Ne jeter aucun mégot, plastique ou nourriture** aux abords du chantier

EDPR EN FRANCE

+100 collaborateurs

503 MW en opération en 2020

+850 000 personnes alimentées en usage domestique

POUR TOUTES QUESTIONS

Eric L'Hôtelier
Chargé du projet pour EDPR
06 81 00 22 98
eric.lhotelier@orange.fr

Marie Claret
Responsable projet
07 89 038 89 02
marie.claret@edpr.com